

Questions du public

28 sept 2017

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Monsieur Baringou.

M. Jean BARINGOU : Une simple remarque. Vous avez parlé du flot des véhicules en introduction. Je me suis donc dit que j'allais terminer par le flot de véhicules.

J'habite en bordure de Jean Jaurès. Il y a de plus en plus de circulation. Si les gens étaient respectueux du Code de la route, si les cyclistes avaient les feux allumés, on serait dans le cercle tranquille, parce que vous avez des voitures qui doublent à droite, qui doublent à gauche et, le soir, à 23 heures, comme je promène mon chien, je vois des courses de voitures. Je vous assure : c'est inquiétant.

Alors, vous n'y pouvez rien, mais c'est comme ça, mais Monsieur Henry Reverdy est spécialiste du vélo sur le plan mondial (Rire général), parce qu'il fait toujours des promesses (il me dit ceci, cela), mais on ne voit rien venir. Alors, Monsieur Reverdy, vous n'êtes pas le défenseur de la sagesse.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Sur la circulation, on est bien d'accord. Je signale qu'après la période pédagogique de la « ville apaisée », nous rentrons dans la période « sanction », que, déjà, un certain nombre de campagnes de verbalisation ont été conduites. Il faut donc maintenant faire sérieusement attention en ce qui concerne la vitesse.

Pour les cyclistes aussi : pas sur les trottoirs, avec la lumière le soir, etc.

Il faut maintenant que les comportements s'adaptent à toutes ces nouveautés.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, on travaille sur ces questions.

Je rappelle qu'il y a en moyenne 1,2 personne dans une voiture. Donc, s'il y avait 1,5 personne, on aurait déjà moitié moins de voitures.

M. Henry REVERDY : Pour compléter, vient d'arriver le Code de la rue (il y avait le Code de la route, il y a maintenant le Code de la rue). Les documents sur le Code de la rue sont normalement à disposition dans les espaces publics. On y trouve la réglementation par rapport aux cyclistes, aux piétons et aux voitures. Il y a des petits changements par rapport au Code de la route sur lesquels il faudra se mettre à jour.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Monsieur Félix.

M. FÉLIX : J'aurais voulu avoir une petite précision pour la signalétique pour les voitures CITIZ. Est-ce qu'il y aura vraiment le logo de la Commune ou pas dessus ? Parce que ça me paraît porter un peu à confusion en se disant qu'on voit, du fait du logo, des voitures de la Commune d'Eybens se promener un peu à droite à gauche sans que les gens aient la connaissance que l'on rentre dans ce système d'auto-partage.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Il faudrait peut-être préciser que cette voiture est mise à disposition ou partagée avec la Ville d'Eybens et pas avoir seulement le logo.

M. FÉLIX : Absolument. Je pense qu'il y a besoin d'une signalétique sur ce véhicule pour éviter toutes les confusions.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : C'est vrai.

M. Henry REVERDY : Dans la convention, ce n'est pas précisé, donc on va se renseigner.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Je pense que c'est une bonne idée.

Un élu : Henry, je suis en train de regarder un article avec Pascal. C'est marqué. Sur le véhicule, c'est floqué CITIZ et il y aura, sur les places de parking, des totems où il y aura CITIZ et Eybens. Il n'y a pas Eybens sur les véhicules.

M. FÉLIX : Il n'y aura pas le logo de la Commune dessus.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Non.

Le même élu : Par contre, sur les emplacements de parking...

M. FÉLIX : Sur les places de parking, c'est un autre débat.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Merci. Y a-t-il d'autres remarques ? (*Il n'y en a pas.*)

Merci à tous et bonne soirée.